

# État civil



## Acte de naissance

Votre enfant est né? Demandez dès à présent un acte de naissance.

Faire la demande en ligne.

## Reconnaissance

Vous avez fait parti des forces armées Françaises ou vous avez participé à un conflit impliquant la France?

Demandez sans attendre le titre d'ancien combattant ou de victime de guerre en cliquant juste ici.

## Mariage

Vous allez vous marier dans quelques temps? Commencez dès maintenant les démarches administratives en retrouvant toutes les rubriques concernant le mariage sur le site du Service Public

## PACS

Retrouvez toutes les informations concernant le PACS.

Vous pouvez directement trouver le formulaire de Pré-Demande de PACS en cliquant sur le lien.

## **Décès**

Si un proche, de votre famille ou non, est décédé, faites la demande d'un acte de décès via le site du Service Public.

## **Livret de famille**

Retrouvez les différentes rubriques concernant le livret de famille :

- Vous souhaitez vous faire délivrer un livret à la suite de votre mariage: [cliquez ici](#)
- Vous souhaitez faire une mise à jour (naissance, adoption, divorce,...) : [cliquez ici](#)
- Vous avez perdu votre livret de famille : [cliquez ici](#)

## **Demande d'acte**

Pour tout autre demande ou information, rendez-vous directement sur le site du Service-Public.